

« Je suis épuisée, je suis née ici, j'ai grandi ici et on me dit que je ne suis pas chez moi. »

Les discriminations liées à l'origine ethnique sont fréquentes dans la recherche d'un stage ou d'un emploi. Elles peuvent avoir lieu en raison du nom de la personne, de sa nationalité, de sa couleur de peau ou de sa religion - ou résulter d'un cumul de ces facteurs.

Qu'est-ce que la discrimination ?

La discrimination correspond au fait de traiter, de manière moins favorable, des personnes, dans la même situation (une situation identique ou comparable), en raison de leur l'appartenance (réelle ou supposée) à un groupe particulier ou de caractéristiques personnelles (réelle ou supposée). En d'autres termes, c'est le traitement injuste ou inégal de personnes en raison de ce qu'elles sont ou de leurs convictions.

Qu'entend-on par « discrimination en raison de l'origine ethnique » ?

Les discriminations en raison de l'origine ethnique ou de la couleur peau sont une violation des droits humains. Il s'agit de tout acte ou pratique qui, au nom d'une particularité physique, de l'appartenance ethnique ou religieuse, ou encore d'une caractéristique culturelle, discrimine une personne, l'humilie, la menace ou met en danger sa vie ou son intégrité corporelle.

Dans cette fiche, nous proposons de découvrir de multiples témoignages de personnes qui ont été victimes de discriminations en raison de leurs origines ethniques ou de la couleur de leur peau dans le domaine de l'accès à l'emploi en France. Ces témoignages ont été recueillis en 2016, dans le cadre d'un appel à témoignages, lancé par le Défenseur des droit en France.

Témoignages multiples de discriminations liées aux origines ethniques dans le domaine de l'emploi

Près de 60% des personnes interrogées ont déclaré avoir souvent, voire très souvent, été confrontées à des discriminations dans l'accès à l'emploi.

« Au début, je ne croyais pas au racisme : l'idée d'être jugé uniquement par mon apparence et/ou mes origines ne m'effleurait même pas l'esprit... Aujourd'hui, je me rends compte que les gens sont plein d'a priori et qu'il est difficile de s'en sortir si on n'a pas un réseau sur lequel s'appuyer. », a témoigné un homme de 32 ans.

Il ressort également que le fait d'être perçu comme étant de confession musulmane augmente les discriminations vécues :

« Plusieurs expériences : On m'a comparé à un terroriste durant l'entretien d'embauche. On a refusé de prendre mon CV dans un salon d'embauche, ayant insisté pour déposer mon CV et passer un court entretien comme toutes les personnes autour de moi, j'ai eu mon entretien dans le placard à balais du stand. On a mis en doute la réalité de mon expérience professionnelle du fait de mes origines. On m'a proposé un poste au Maghreb mais uniquement sous contrat local ; j'ai demandé si un Français de souche aurait eu un contrat local et n'ai pas eu de réponse. »

« J'ai proposé ma candidature à un poste de technicien (bac+2 exigé alors que mon niveau est bac+5). Lorsque j'ai contacté le responsable de l'entreprise, nous avons échangé 45 min pendant lesquelles aucune de mes compétences, ni mon expérience n'ont été abordées. Mon interlocuteur ne m'a parlé que de terrorisme et des attentats de Paris. A la fin de notre discussion il m'a dit qu'il faut parler l'allemand alors que rien n'est mentionné sur l'annonce concernant l'allemand. »

« Au lendemain des attentats de novembre, le patron m'a dit qu'il voulait travailler avec des Français et m'a licencié. Pour info, je suis Français. »

« J'ai fait 3 masters en Alternance : pour chacun d'eux, tous les arabes garçons avaient énormément de mal à trouver une entreprise. Et au sortir de chacun d'eux, toute la promo avait un emploi au bout de 6 mois alors que les garçons arabes n'ont toujours pas d'emploi et ce, depuis 10 ans. Nous faisons des petits boulots en maçonnerie pour la plupart ou des missions d'intérim en tant que préparateurs de commandes ou encore saisonniers aux fruits au printemps et en été. »

Les prénom et nom de famille à consonnance étrangère sont une source importante de discriminations, ce qui peut pousser les personnes concernées à en changer.

« Je ne suis jamais très à l'aise quand je dois déposer des CV ou même téléphoner pour une candidature car j'ai l'appréhension de donner mes nom et prénom. J'ai toujours un peu peur. »

« Je recherche un emploi de comptable, je peine à décrocher des entretiens. Je pensais que mon profil ne correspondait pas tout simplement. Récemment j'ai postulé sur une offre qui correspondait en tout point à mon profil. Dès le lendemain j'ai reçu un refus. Étonnée de la rapidité de la réponse, j'ai repostulé en

changeant mon nom et mon prénom sur le CV et la lettre de motivation. J'ai rapidement eu un appel téléphonique. »

« Après avoir changé de nom, j'ai obtenu mon CDI le mois suivant après 16 mois de recherches. »

Il est donc souvent plus difficile pour ces personnes de trouver un emploi.

« Le marché de l'emploi a beau être saturé, tous mes anciens camarades de promo sont aujourd'hui en poste ; de mon côté, je ne décroche jamais d'entretiens. La seule différence que je vois entre eux et moi c'est ma couleur de peau! Mon conseiller Pôle emploi m'a d'ailleurs suggéré de ne pas mettre de photos sur mes CV ce qui m'a profondément choqué sur le coup mais avec le recul, c'est désormais ce que j'envisage de faire pour au moins avoir une chance de passer le cap de l'entretien. », a rapporté une femme de 26 ans.

Les personnes ayant suivi des études universitaires sont également touchées par ce phénomène.

« Suite à l'obtention d'un Master Communication des entreprises, j'ai envoyé des centaines de candidatures (spontanées, réponses à des offres, salons), j'ai utilisé mon réseau professionnel (personnel et universitaire) et j'ai été aidé dans ma recherche par de multiples responsables communication et organismes spécialisés. Tous ces moyens et efforts pendant environ 1 an et demi ne m'ont permis d'avoir AUCUN entretien. », a déclaré un homme de 28 ans.

« Je travaille dans l'informatique bancaire, j'ai 27 ans, un Bac +5, je parle 4 langues couramment, j'ai de l'expérience mais toujours pas de CDI... Actuellement je pense à changer de pays et monter ma boîte à l'étranger. », rapporte une femme de 27 ans en recherche d'emploi.

Lors de l'entretien d'embauche, il n'est pas rare de subir des commentaires ou questions discriminatoires ou racistes.

« "Quelle est votre origine ? (...) ok on vous rappellera", "Sinon vous comptez faire le ramadan?", "Vous portez le voile ?" », rapporte une femme.

« Au 1er entretien, on m'a demandé si j'avais deux nationalités (totalement hors contexte). On m'a dit que j'avais de l'accent (je suis Français, né en France et n'ai pas d'accent) et demandé si j'avais l'habitude d'écrire en français (je suis élève-avocat) », a déclaré un homme de 31 ans en recherche de stage.

« Au cours d'un entretien, la directrice des ressources humaines m'a demandé si mes parents parlaient français et d'où venait mon prénom. Elle a aussi posé plusieurs questions sur ma ville et mon quartier et a fini par dire que son cabinet "est très Vieille France, vous comprenez ?" », a témoigné une femme.

Même lorsque les recherches aboutissent et que les personnes sont embauchées, elles subissent parfois des discriminations ou commentaires déplacés sur leur lieu de travail.

C'est ce que rapporte une femme de 29 ans : *« J'ai subi des injures raciales alors que j'étais en poste. Je m'en suis plainte à la direction qui s'est moquée de moi en me disant que je manquais d'humour. Je n'ai pas su gérer de façon juridique ce problème par manque d'information sur mes droits et ne pouvant faire la preuve des faits. Ces problèmes ne sont jamais pris au sérieux par les pouvoirs publics et dans les entreprises car il n'y a jamais de condamnation. Quand j'en parle à mon entourage, tout le monde a vécu des faits similaires ou en a été témoin. »*

Dans le même sens, une autre femme témoigne : « *Ce n'est pas la première fois que je suis victime de faits discriminants. La dernière fois, c'était au sein d'une entreprise de télémarketing. La formatrice qui est intervenue lors de la première semaine de formation a demandé aux personnes qui portaient un prénom à consonance étrangère de "franciser" le leur. Elle a même ajouté qu'elle-même l'avait fait lorsqu'elle occupait un poste de télévendeuse. Lorsque j'ai informé ma hiérarchie que je refusais de changer mon prénom, il a été mis fin à ma période d'essai. J'ai saisi le défenseur des droits de mon département. Evidemment il n'y a aucun écrit qui précise ces faits. Le combat continue.* »

L'intersectionnalité est souvent présente, c'est-à-dire que les personnes ne sont pas discriminées en raison d'un critère unique, mais pour une combinaison de facteurs, par exemple les femmes appartenant à une minorité et qui seront doublement discriminées ; en raison de leur sexe et de leur appartenance à une minorité ethnique.

« *Diplômée en 2015, j'étais la 1ère de ma classe avec 15 de moyenne, studieuse, assidue et avec un bon relationnel. Durant mes stages, mes anciens tuteurs m'ont tous recommandée. Aujourd'hui, j'ai beaucoup de mal à trouver un emploi quand d'autres de ma promotion, moins sérieux, qui ont eu des problèmes avec leurs entreprises, souvent absents aux cours et qui s'en sont sorti avec tout juste la moyenne, ont trouvé un emploi. Il est clair que ni mon nom et prénom qui sonnent très étrangers, ni ma couleur de peau ne m'aident. Quand je vois que j'ai à peine décroché 2 entretiens en 7 mois, en postulant tous les jours et en rappelant les entreprises, il y a de quoi se poser des questions.* », selon une femme de 25 ans en recherche d'emploi.

« *J'ai vécu dans la précarité alors que j'étais un des meilleurs de ma promotion et que tous mes camarades de classe avaient trouvé un emploi dans les 3 mois (filière comptabilité/gestion). Je n'ai pas pu construire le projet de vie auquel j'aspirais et pour lequel je me suis battu à l'école.* »

Le résultat de tous ces obstacles rencontrés est que les personnes sont alors parfois découragées de continuer leur recherche d'emploi ou de stage.

« *À compétences égales pour un même travail, je dois toujours montrer que je suis meilleur ou en faire plus pour avoir le job (par rapport à une autre personne d'origine française). Ces comportements sont très préjudiciables à la société dans son ensemble et au vivre-ensemble. Ils ne font que créer de la frustration, du ressentiment, de la violence et contribuent à diviser toujours plus les gens plutôt que de les rapprocher. Ils créent des citoyens de "seconde zone".* », a rapporté un homme en recherche d'emploi.

« *Je suis épuisée, je suis née ici, j'ai grandi ici et on me dit que je ne suis pas chez moi.* »

« *Je n'ose plus démarcher directement, je passe par internet, parfois sans photo. Mais quand arrive l'entretien il m'est arrivé d'annuler de peur que l'on me rejette de nouveau de la même façon.* »

« *J'ai une peur constante de l'avenir.* »

« *Malgré mon parcours exemplaire, j'ai abandonné l'idée de retrouver du travail et je traverse une dépression. Je pense changer de nom.* »

Ces discriminations ont des conséquences sur la scolarité des personnes concernées.

« *J'ai perdu une année scolaire.* »

« Je me suis finalement arrêtée en master 1. Car rien que pour décrocher le stage c'était dur alors finalement je ne voyais pas trop d'intérêt à faire le master 2 si c'est pour faire des sorties d'école ou encore travailler dans les cantines scolaires. »

Les personnes discriminées ne trouvant pas d'emploi dans leur branche, sont parfois alors contraintes d'accepter le premier emploi qu'elles trouvent, même s'il ne correspond pas à ce qu'elles cherchaient :

Une femme de 25 ans témoigne en ce sens : « Après de très nombreux échecs, j'ai décidé de prendre n'importe quel travail. Je n'encourage personne à travailler dur pour avoir un diplôme vu l'utilité que j'en ai eue. Je regrette même d'avoir dépensé du temps et de l'argent pour l'avoir. Ça a changé ma façon de chercher du travail et surtout auprès de quelles entreprises. »

Source : République française, le Défenseur des droits, « Résultats de l'appel à témoignages - Accès à l'emploi et discriminations liées aux origines. », septembre 2016.

Le petit + : il existe également une fiche focus théorique sur les discriminations en raison de l'origine ethnique qui permet d'en savoir plus sur la question et peut être utilisée en complément de cette fiche témoignage ainsi que diverses fiches d'activités, fiches à voir à lire ou encore fiches de jeux sur la question des discriminations. Toutes ces fiches sont à retrouver sur notre plateforme de ressources en ligne : www.amnesty.be/plateforme